

Compte rendu du Comité Syndical du lundi 16 décembre 2013 à Nègrepelisse

Étaient présents :

MM. CAMBON Jean (Président), ALAUX Jacques, BERTELLI Jean-Claude, CAMMAS Jacques (représentant Raymond MASSIP), COLINET René, CORRECHER Maurice, DANTHEZ Florence, DARRIGAN Catherine, DONNADIEU Jean-Louis, DURAND Daniel, JOUANY Claude, LAFON Cécile, LEPOUTRE Claudine, LEVAVASSEUR Nicole, MARTIN Sabine, MASSAT André, MASSEGLIA Richard, MONTET Michel, PAGES Yves, PEZOUS Bernard, QUINTARD Nadine, RAEVEN Pierre, VIROLLE Alain.

Étaient excusés :

MM. BIRMES Pierre, MASSIP Raymond, TEYSSIERES Christian.

Étaient également présents :

MM. DARBOIS Philippe, FABRE Marie-Line, FERTE Denis.

➤ **GESTION DU SYNDICAT MIXTE DU PAYS MIDI-QUERCY**

1 - GESTION ADMINISTRATIVE ET FINANCIERE

- * Approbation du compte rendu du comité syndical du 14 octobre 2013 à Septfonds

2 - GESTION DES RESSOURCES HUMAINES

- * Suppression/création de poste de chargé de mission "Energie-Climat"

Depuis le 1^{er} octobre 2012 le poste de chargé de mission "Energie-Climat" est à temps non complet à 60%. Il est proposé de le passer à temps complet à compter du 1^{er} janvier 2014 et pour cela il convient de prendre une délibération pour supprimer le poste à temps non complet et d'en prendre une autre pour recréer ce poste à temps complet.

Ce passage à un temps plein permettra de compenser en partie le départ de la chargée de mission « charte forestière » au 1^{er} janvier 2014.

Ainsi globalement la masse salariale du SM PMQ devrait baisser en 2014 car en plus de la suppression du poste « charte forestière », nous vous rappelons que depuis mi-2013, le poste « habitat-mobilité » n'a pas été renouvelé.

Cette baisse relative des dépenses de fonctionnement devrait permettre de compenser des baisses de recettes (notamment européennes car année 2014 de transition) à prévoir en 2014.

Tout cela sera précisé lors de l'examen du Débat d'orientation budgétaire et du BP 2014.

Les délibérations suivantes ont été adoptées :

Objet : Suppression d'un emploi permanent de chargé de mission "Energie – Climat" à temps non complet

Vu la Loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 portant droits et obligations des fonctionnaires,

Vu la Loi n°84-53 du 26 janvier 1984 portant dispositions statutaires relative à la Fonction Publique

Territoriale

Le Président expose aux membres du Comité Syndical, que les missions confiées au chargé de mission "Energie – Climat" se termineront le 31 décembre 2013.

Monsieur le Président indique que, conformément à la réglementation en vigueur, il serait donc nécessaire de supprimer l'emploi ci-dessus.

Les membres du Comité Syndical après en avoir délibéré, et sous réserve de l'avis du Comité Technique Paritaire :

- **ADOPTE** la suppression du poste à temps non complet de chargé de mission "Energie – Climat" à compter du 31 décembre 2013
- **LE CHARGE** de l'application des décisions prises

Objet : Création d'un emploi permanent de chargé de mission "Energie – Climat" à temps complet

Monsieur le Président expose aux membres du Comité Syndical, qu'en raison des besoins de la collectivité, il conviendrait de créer un emploi permanent à temps complet de Catégorie A de Chargé de mission "Energie – Climat" et de voter un crédit au chapitre du budget correspondant à l'emploi.

Monsieur le Président propose donc d'inscrire au tableau des emplois annexé au budget à compter du 1^{er} janvier 2014 :

Nombre d'emploi : 1
Grade de l'emploi : Attaché Territorial
Niveau de recrutement : II
Temps de travail hebdomadaire : 35h
Nature des fonctions :

- ❖ *Animer, coordonner et mettre en œuvre le "Plan Climat Energie Territoire du Midi-Quercy" et son programme d'actions en lien avec les différents chargés de missions du Syndicat Mixte concernés par ce dispositif (CEP ; OPAH ; urbanisme ; ...).*

La nature des fonctions et les besoins des services précités, justifient l'engagement d'un agent non titulaire recruté par contrat conformément à l'article 3-3 alinéa 2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984.

La rémunération de l'emploi sera calculée en référence à l'échelon 5 du grade des attachés territoriaux soit l'indice brut 500 et majoré 431.

Après en avoir délibéré, les membres du comité syndical :

- **AUTORISENT** le Président à créer un emploi de Chargé de mission "Energie – Climat" à compter du 1^{er} janvier 2014 dans les conditions précitées
- **CHARGENT** le Président de procéder à toutes les démarches nécessaires au recrutement de l'agent non titulaire conformément à l'article 3-3 alinéa 2 de la loi n°84-53 du 26 janvier 1984
- **DISSENT** que les crédits nécessaires à la rémunération et les charges afférentes de l'agent nommé dans l'emploi seront disponibles et inscrits au budget de la collectivité aux articles et chapitre prévus à cet effet.

POLITIQUES TERRITORIALES

1- CONVENTION TERRITORIALE (2008-2013)

- ✱ Programmation 2013/1 : réunion du Comité des financeurs du 31/10/2013

Cette programmation, déjà évoquée lors du précédent Comité syndical du 14/10/2013, a été validée en Comité départemental des financeurs et en CP (Commission permanente) du CG 82 du 25/11/13.

Voir en annexe du document d'appui pages 17 à 21 le tableau de programmation 2013/1 présenté lors du Comité des financeurs du 31/10/2013.

✕ Demande de subvention pour l'assistance technique 2014

Comme chaque année, le SM PMQ est soutenu pour proposer une assistance technique (ingénierie territoriale) pluridisciplinaire permettant d'accompagner la mise en œuvre du Projet de territoire et plus particulièrement la coordination de la Convention Territoriale (2008-2013) du PMQ et l'animation du Conseil de développement MQ.

Pour l'année 2014, qui sera une année de transition avec la future Convention territoriale (2014-2020), il est proposé de poursuivre les mêmes demandes, **sachant que lors de la Conférence des territoires du 09 décembre 2013 (présidé par M. MALVY) , il a été confirmé le soutien du CR MP à l'ingénierie territoriale des Pays en 2014.**

La délibération suivante a été adoptée :

Objet : Présentation du plan de financement prévisionnel pour la demande de subvention pour l'assistance technique 2014 du Pays Midi-Quercy

Monsieur le Président rappelle que le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy assure l'animation et la coordination technique de la convention Territoriale du Pays Midi-Quercy.

Dans ce cadre, le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy met en œuvre une assistance technique globale (ingénierie territoriale) réalisée par une équipe pluridisciplinaire et faisant appel à de l'ingénierie extérieure, de la communication.

Le plan de financement prévisionnel pour l'année 2014 est le suivant :

Dépenses TTC		Recettes TTC	
Assistance technique généraliste du SM (ingénierie territoriale) :		Conseil Régional (40% de 197 900€)	80 000 €
▪ Masse salariale et déplacements	180 000 €	Conseil Général 82 (25% de 204 000€)	51 525 €
▪ Prestations complémentaires	20 000 €	UE -LEADER -MQ (50 % de 16 000€)	6 400 €
▪ Frais de structure éligibles	38 100 €	Autofinancement global (42.1%)	100 175 €
TOTAL DEPENSES	238 100 €	TOTAL RECETTES	238 100 €

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le plan de financement proposé pour l'assistance technique (2014) à la Convention Territoriale du Pays Midi-Quercy
- **SOLLICITE** auprès des financeurs présentés le montant de subvention énoncé dans le plan de financement.
- **AUTORISE** son Président à signer tout acte ou document concernant cette action

2 - PROGRAMME LEADER MIDI-QUERCY (2007-2013)

× Demande de subvention pour l'animation-gestion 2014 du programme Leader Midi-Quercy

La délibération suivante a été adoptée :

Objet : Demande de subvention pour l'animation et la gestion du programme Leader année 2014

Monsieur le Président rappelle que le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy est chargé de l'animation et de la gestion du programme Leader 2007/2013 Pays Midi-Quercy.

A ce titre, il peut bénéficier d'une aide européenne (Mesure 431) et d'une aide du Conseil Général de Tarn et Garonne via le programme Leader.

Le plan de financement de l'opération pour l'année 2014 est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Fonctionnement (Salaires et frais de déplacements)	95 050 €	U.E. (Leader) (55%)	60 528 €
Stage 3 ^{ème} cycle	3 500 €	Conseil Général via leader (20%)	22 010 €
Achats, communication adhésion a Leader France	3 500 €	Conseil Régional (15% d'un poste) (5%)	6 000 €
Frais de structure	8 000 €	Autofinancement (20%)	21 512 €
Total Dépenses	110 050 € HT	Total Recettes	110 050 €

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le plan de financement proposé pour l'opération « Animation et gestion (2014) du programme Leader Pays Midi-Quercy »
- **SOLLICITE** auprès des financeurs les subventions présentées dans le plan de financement
- **AUTORISE** son Président à signer tout document concernant cette action

M.RAEVEN a évoqué la présentation des fonds européens 2014-2020 faite lors de la Conférence des territoires du 09/12/2013 :

- **Il a notamment insisté sur l'importance du programme LEADER à venir : 5 % de l'enveloppe FEADER sera affectée au programme LEADER, soit près de 68 M€ (contre 30 M€ sur 2007-2013). LEADER sera la principale si n'est l'unique source de fonds européens pour le développement rural.**
- **L'appel à projet LEADER devrait être publié vers la fin du 1^{er} semestre 2014, pour une sélection des territoires avant la fin 2014.**
- Les thèmes prioritaires seront la transition énergétique, le développement de l'emploi, l'innovation et le numérique.

➤ **AVANCEMENT DE CERTAINES THEMATIQUES COORDONNEES PAR LE SYNDICAT MIXTE DU PAYS MIDI-QUERCY.**

1 - PLAN CLIMAT ENERGIE TERRITOIRE DU PAYS MIDI-QUERCY

- ✕ Information sur le comité de suivi du PCET (Plan Climat Energie Territoire) et CEP (Conseil en Energie Partagé) du 04/12/13 à Molières

Le 04/12/2013, s'est tenu le COPIL commun **du service Conseil en Energie Partagé** (comptabilité énergétique, accompagnement de projets communaux et intercommunaux...) et **du Plan Climat Energie Territorial (dont la Charte Forestière du PMQ)**. En présence d'une trentaine de personnes (partenaires, élus, agents communaux et intercommunaux...), cette réunion a été l'occasion de dresser le bilan des actions 2013 des deux démarches, mais aussi de valider les perspectives 2014.

Les documents présentés sont disponibles, ainsi qu'un compte-rendu détaillé des débats qui ont eu lieu sur le site du PMQ :

<http://www.paysmidiquercy.fr/Le-Conseil-en-Energie-Partage-et.html>

Voici donc une première synthèse de cette réunion :

**Bilan 2013 et perspectives 2014,
Dans le cadre du Plan Climat Energie Territorial (PCET) du Pays Midi-Quercy**

➤ **Rappels sur la démarche**

Lancé en 2010, le Plan Climat du Pays Midi-Quercy constitue sa stratégie en matière de réduction des consommations énergétiques, des émissions de gaz à effet de serre et de développement des énergies renouvelables. Après la mise en œuvre du plan d'actions 2010-2012, l'ADEME Midi-Pyrénées a décidé de poursuivre son partenariat avec le Syndicat Mixte, avec la poursuite du Contrat d'Objectif Territorial, pour deux ans supplémentaires (2013-2014). Actuellement, le programme d'actions du PCET comprend **31 actions, réparties en 8 axes :**

- Rendre les structures publiques exemplaires.
- Favoriser un développement durable des exploitations agricoles.
- Favoriser les économies d'énergie dans les entreprises.
- Soutenir et favoriser la rénovation des habitations.
- Favoriser les éco-déplacements locaux.
- Diminuer la production de déchets.
- Animation et sensibilisation territoriale.
- Animation territoriale.

➤ **Retour sur les perspectives 2014**

Rendre les structures publiques exemplaires (1/2)	Perspectives spécifiques à la mission Conseil en Energie Partagé : <ul style="list-style-type: none">- Désigner un référent par commune et CC adhérent au CEP (1 élu et 1 technicien) quand cela est possible.- Suivi d'un à deux stages : Ambassadeur de la Performance Energétique notamment et contribution au développement d'un outil Gepweb 360/Diagnostic patrimonial.- Relayer l'intégration des clauses sociales et environnementales dans les marchés publics.- Accès Gepweb aux communes et CC adhérentes.- Renouvellement des Nuits de la Thermographie sur deux communes (dont Puylaroque).- Mise en place d'enregistrements thermiques et IR.
---	---

	<ul style="list-style-type: none"> - Logements communaux : diagnostic et accompagnement. - Développement AMO et suivi de chantiers et projets. - Développement de l'axe de travail sur la qualité de l'air. - Groupement de services.
Rendre les structures publiques exemplaires (2/2)	<p>Autres perspectives :</p> <ul style="list-style-type: none"> - Enquête « Communes et CC » sur actions « énergie-climat » mises en place et accompagnement - Quelques pistes : <ul style="list-style-type: none"> o Bilan Carbone « Patrimoine et Compétences ». o Malette « Plan Climat » allégée. o Adhésion à la campagne DISPLAY. o Rédaction de fiches expérience « Plan Climat ». - Renouvellement du bilan carbone du Syndicat Mixte. - Etre « éco-citoyen » au bureau : Programme de sensibilisation des agents communaux et intercommunaux. - Accompagnement sur l'achat responsable (clauses environnementales, définition du besoin, préférence locale...) dans les marchés publics.
Favoriser un développement durable des exploitations agricoles	<ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement de l'action « Banc d'essai tracteur », avec élargissement aux équipements communaux et intercommunaux. - Renouvellement des animations agricoles en partenariat avec la FD CUMA 82. - Renforcement de l'animation autour du développement du biogaz (en particulier, suite au voyage d'étude « Biogaz », prévu en 24/01/2014). - Poursuite de l'action relative à la structuration des circuits courts de proximité.
Favoriser les économies d'énergie dans les entreprises.	<ul style="list-style-type: none"> - Réflexions à engager autour de l'économie circulaire / écologie industrielle – Lien avec la CCI et la MDE MQ. <ul style="list-style-type: none"> o Participation aux enquêtes Entreprises engagées dans le cadre de la GPTEC en Midi-Quercy, démarche portée par la MDE. - Recensement des pratiques « vertueuses » dans les entreprises et communication : Energies renouvelables, économies d'énergie, plan de déplacements entreprise..., Faire connaître la démarche « Plan Climat » aux entreprises, En partenariat avec les organismes travaillant avec les entreprises (CCI, CMA ?). - Dans le cadre du renouvellement du Défi « Familles à Energie Positive », mobilisation ciblée des entreprises du territoire.
Soutenir et favoriser la rénovation des habitations.	<ul style="list-style-type: none"> - Poursuite des actions de sensibilisation à destination des entreprises du bâtiment du territoire : En particulier RGE et mise en application de l'écoconditionnalité. - Délocalisation des formations FEE Bat à la MDE (Caussade), en partenariat avec les Organismes de Formation. - Appel à candidature des entreprises locales pour faire connaître leurs chantiers exemplaires dans le cadre des visites organisées par l'EIE 82.
Favoriser les éco-déplacements locaux.	<ul style="list-style-type: none"> - Projet PARTAJ en faveur de la mobilité des jeunes : <ul style="list-style-type: none"> o Proposé par Sosten Projets. o 2 territoires « expérimentateurs » : Pays Portes de Gascogne et Pays Midi-Quercy. o Objectif : Faciliter le déplacement des jeunes (13-20 ans) dans le cadre de leurs loisirs. - Poursuite des actions de communication autour des outils existants : plate-forme de covoiturage du Grand Montauban (Module Pays Midi-Quercy) – Rezo Pouce. - Recensement des initiatives locales existantes en Pays Midi-Quercy et dans d'autres territoires ruraux : vélo-bus, étude des cheminements cyclables dans les bourgs ruraux, tourisme et mobilité...
Diminuer la production de déchets.	<ul style="list-style-type: none"> - Travail sur l'expérimentation de l'utilisation des couches lavables dans les structures d'accueil de jeunes enfants du territoire.
Animation et sensibilisation territoriale	<ul style="list-style-type: none"> - Renouvellement du Défi « Familles à Energie Positive » : <ul style="list-style-type: none"> o Mobilisation spécifique des entreprises du territoire. - Stage Développement du volet « Adaptation au Changement Climatique » - 6 mois : <ul style="list-style-type: none"> o Expérimentation de l'outil ADEME Climat Impact. o Renforcement, évolution du Plan Climat.

	<ul style="list-style-type: none"> - Avenir / Renforcement du PCET – Après 2014. - Opportunité d'adhésion au réseau TEPOS ? - Suivi-évaluation : Climat Pratic ; MAJ Observatoire PCET. - Urbanisme durable : <ul style="list-style-type: none"> o Poursuite des actions engagées en vue de l'élaboration d'un SCoT. o Poursuite du suivi des révisions et élaboration de documents d'urbanisme. o Actions d'information et de sensibilisation, soit via les réflexions sur projet de SCOT, soit via d'autres actions sur des thèmes à définir (ex. extensions urbaines en milieu rural, éco-quartier...)
--	---

En conclusion, on peut noter que le Plan Climat (2010-2014) se termine à la fin 2014. Il fera donc l'objet d'un bilan en 2014, notamment avec les principaux partenaires (l'ADEME, le CR MP). Ceci pour envisager sous une autre forme, un nouveau Plan Climat pour la période 2015-2020, qui devra plus s'orienter vers l'adaptation du territoire au changement climatique, en cohérence avec les orientations des fonds européens sur cette période.

× Animation du PCET

❖ *Demande de subvention pour l'animation du Plan Climat-Energie Territorial 2014*

La délibération suivante a été adoptée :

Objet : Animation du Plan Climat Energie Territorial 2014

Monsieur le Président rappelle que le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy s'est engagé depuis 2010 un Plan Climat Energie Territorial de 3 ans (2010-2012), qui a été prolongé pour 2 ans (2013-2014) par l'ADEME. Depuis 4 ans, l'animation est assurée par un pôle d'animation représentant l'équivalent d'un temps plein.

Cette animation a été financée notamment par l'ADEME à hauteur de 30% dans le cadre d'un COT (Contrat d'Objectif Territorial) sur la période du Plan Climat (2010-2015).

Dans ce cadre, il est proposé de solliciter les aides l'ADEME, et le programme européen LEADER MQ pour le financement de l'animation 2014 du Plan Climat du MQ.

Le plan de **financement prévisionnel de cette action validé lors du Comité de pilotage du Plan Climat du 04/12/2013** est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Salaire chargé (1 ETP)	35 000 €	U.E. (Leader) (49.5% sur dépenses éligibles)	19 404 €
Frais de déplacement et formation	4 200 €	ADEME (30%)	15 433 €
Frais de structure	6 720 €		
Frais de fonctionnement	5 525 €	Autofinancement	16 608 €
Total Dépenses	51 445 €	Total Recettes	51 445 €

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

- **ACCEPTE** le projet présenté et son plan de financement
- **SOLLICITE** le montant des subventions auprès de l'ADEME et de l'Europe, énoncé dans le plan de financement
- **DONNE** pouvoir au Président de signer tout document concernant la l'animation du Plan Climat Energie Territorial année 2014 pour le Pays Midi-Quercy

✗ Info sur le Comité de suivi du 06/11/2013 de la démarche « Produits en PMQ »
sur les circuits courts de proximité

Lors de ce Comité de suivi, un bilan des actions réalisées depuis octobre 2012, dans le cadre de l'appel à projet « Territoires et gouvernance alimentaire » a été présenté.

L'axe « visibilité » du programme d'actions initialement présenté a été plus particulièrement mis en œuvre, principalement par l'installation de la démarche d'un signe de reconnaissance territorial « Produits en Pays Midi-Quercy », à laquelle 2 familles d'acteurs ont adhéré en 2013 :

- **La famille des producteurs : 21 producteurs** sont à ce jour adhérents (*voir en annexe du document d'appui pages 22 à 23 le listing*), répartis sur l'ensemble du territoire et représentant une offre très variée de produits
- **La famille des restaurateurs : 6 restaurateurs** sont à ce jour adhérents, représentatifs de la qualité gastronomique présente sur notre territoire.

Chez Terrassier	Madame	Cousseran	(VAISSAC)
Le Saint-Marcel	Madame	Aguiléra	(REALVILLE)
Le Délice des Papilles	Monsieur	Bessedé	(BRUNIQUEL)
Le Clos Monteils	Monsieur	Bordarie	(MONTEILS)
L'auberge du Chapeau	Monsieur	Cappoen	(CAUSSADE)
Carré des Gourmets	Monsieur	Raffi	(St-ANTONIN)

Le Comité s'est réjoui du travail accompli qui doit être poursuivi en 2014 pour conforter la dynamique créée.

Il a été proposé en 2014 de travailler sur :

- Conforter les familles d'acteurs mise en place en 2013
- Développer des outils pratiques pour favoriser les échanges (catalogue produits ; carte fidélité, ...)
- Constituer de nouvelles familles d'acteurs (artisans de bouche ; commerçants ; restauration collective ; EPCI/communes ; consommateurs ; ...)
- Développer le volet tourisme/gastronomie (circuits découvertes...)

Une ingénierie de projet devrait être proposée par le SM PMQ (à mi-temps à partir de mars) suite au retour de congés maternité de la chargée de mission, dans le cadre de l'animation du programme LEADERMQ.

Voir en annexe du document d'appui pages 24 à 33 du document d'appui le compte rendu du Comité de suivi du 06/11/2013

M.RAEVEN, qui a participé aux différents Comités de suivi de cette action, a insisté sur l'importance de poursuivre l'animation de cette thématique en émergence.

M.CAMBON Jean a confirmé qu'il sera proposé au BP 2014 de l'ingénierie sur l'accompagnement de cette démarche qui nécessite en effet d'être encore soutenue pour vraiment se développer en MQ.

La piste des Bistrots de Pays à relancer par le biais de cette thématique des circuits de proximité a également été évoquée par l'assemblée.

2 - CHARTE FORESTIERE DE TERRITOIRE/NATURA 2000

✗ Information sur le Comité de pilotage « Charte forestières du PMQ » du
12/12/2013 à Bruniquel :

Ce Comité de pilotage a porté sur :

- ✓ Présentation du programme d'action 2013 et du budget lié à l'animation
- ✓ Présentation du bilan de l'animation en 2013 et perspective 2014
- ✓ Présentation de l'avancée de l'étude « *Pour une gestion forestière adaptée au maintien d'espèces déterminantes en Midi-Quercy* »

Vous pouvez consulter le compte-rendu et présentation de ce CP Charte Forestière PMQ du 12/12/2013 sur le site internet du PMQ :

<http://www.paysmidiquercy.fr/Deux-ans-apres-le-debut-de-la-mise.html>

× Délibération sur Natura 2000 pour 2014

La délibération suivante a été adoptée (une abstention) :

Objet : Animation de deux Documents d'objectifs, sites Natura 2000 – Volet 2014 de l'animation (avril 2014-décembre 2014)

Rappel du contexte relatif à l'animation des DOCOB

Monsieur le Président rappelle que depuis 2008, le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy est la structure porteuse de l'animation des deux Documents d'objectifs liés aux zones spéciales de conservation suivantes : site « Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère » ; site « Causse de Gaussou et sites proches ». Sa désignation en tant que structure porteuse a été reconduite pour une nouvelle période de trois ans (2012-2014).

Des conventions cadre pour la mise en application de chacun de ces Documents d'objectifs ont été passées entre le SMPMQ et la Préfecture de Tarn-et-Garonne en octobre 2008, pour une période de trois ans. S'achevant fin 2011, celles-ci ont été renouvelées en décembre 2011 pour une durée de trois ans.

Ces conventions précisent que la structure porteuse de l'animation s'engage à assurer les tâches administratives, techniques et financières afférentes à l'animation de chacun de ces DOCOB, conformément au cahier des charges type régional.

Ces conventions cadres autorisent la structure porteuse à faire appel à tout organisme tiers afin d'assurer tout ou partie des tâches administratives, techniques et financières relatives à l'animation de ces DOCOB.

Aussi, afin d'assurer la majeure partie de l'animation de ces Documents d'Objectifs en 2014, une consultation de marché public sera lancé par le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy début 2014.

L'équipe technique du Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy contribue ainsi à l'animation de ces DOCOB en assurant notamment un suivi des actions réalisées par l'opérateur et en participant à certaines actions ; en réalisant certaines tâches administratives, financières et travaux d'édition.

Les conventions cadre passées avec la Préfecture précisent les modalités financières liées à l'animation de ces Documents d'objectifs. La structure porteuse bénéficie d'un accompagnement financier annuel, comportant le plan de financement prévisionnel suivant : 50 % du montant HT de subvention de l'Union européenne (mesure 323-A du FEADER) ; 40 % de subvention du Ministère de l'Ecologie ; 10 % de participation financière du Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy.

Proposition pour l'animation des DOCOB

Le programme prévisionnel d'animation pour le volet 2014 et le montant global des dépenses prévisionnelles correspondant, seront présentés lors de la réunion du Comité de pilotage commun de ces deux sites Natura 2000 prévue début 2014.

Les propositions suivantes sont donc établies sous réserve de l'avis favorable du Comité de Pilotage Natura 2000.

1. Pour le volet 2014, qui courra d'avril à décembre 2014, le programme prévisionnel de l'animation des DOCOB est le suivant :

- Gestion des habitats et espèces : mise en œuvre des actions contractuelles dans le cadre agricole et hors agricole sur le département du Tarn et du Tarn-et-Garonne,
- Suivi des évaluations d'incidences environnementales,
- Suivis scientifiques : suivi de fréquentation de grottes et des populations de chauves-souris, Inventaires floristiques,
- Information, communication et sensibilisation : bulletin d'information, animation de la Charte de Bonnes Pratiques avec les acteurs du tourisme pour la préservation des Gorges de l'Aveyron, des Causses Proches et de la vallée de la Vère, sortie nature,...
- Gestion et assistance administrative, financière et animation de la gouvernance du site : COPIL, suivi de la mise en œuvre du DOCOB, participation au réseau des opérateurs/animateurs, assistance aux réunions, préparation du programme d'action n+1, rédaction des bilans (intermédiaires et finaux).

2. Pour le volet 2014, le plan de financement suivant prévisionnel est proposé :

Animation des DOCOB des sites Natura 2000 « Gorges de l'Aveyron, causses proches et vallée de la Vère » et « Causses de Gaussou et sites proches »			
DEPENSES		RECETTES	
Prestations de service pour l'animation des DOCOB (intervention d'un opérateur)	19 800 € TTC	UE (50 % du montant HT)	10 670 €
Autres dépenses (frais de structure dont édition et impressions de documents, frais de personnel,...)	3 600 € TTC	Etat (40% du montant TTC)	10 390 €
		Autofinancement (10 % du montant TTC)	2 340 €
TOTAL DEPENSES	23 400 € TTC	TOTAL RECETTES	23 400 € TTC

Après en avoir délibéré, le comité syndical décide :

- **D'APPROUVER** le programme d'animation prévisionnel de l'animation de ces DOCOB pour le volet 2014
- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel proposé pour le volet 2014
- **DE DEMANDER** les subventions correspondantes auprès de l'Etat et de l'Union européenne,
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous actes et documents relatifs à l'animation de ces DOCOB

3 - CULTURE/PATRIMOINE

- ✕ Information sur la présentation de l'inventaire des communes d'Auty, Cayrac, Lapenche et St-Vincent d'Autejac, le vendredi 29 novembre 2013 à ST-Vincent :

INFORMATION

Plus de 130 personnes sont venues assister à la conférence sur les découvertes du service inventaire du Patrimoine du Pays Midi-Quercy

Ce Vendredi 29 novembre, la mission Inventaire du Patrimoine du Pays Midi-Quercy a su une nouvelle



fois attirer l'attention des habitants du territoire et des amateurs de découvertes, lors d'une conférence sur le patrimoine du Bas Quercy réalisé sur les communes de St Vincent d'Autéjac, Lapenche, Auty et Cayrac.

Carole Stadnicki, Alexia Aleyrangues, Sandrine Ruefly du Pays Midi-Quercy et Emmanuel Moureau, Conservateur des Antiquités et Objets d'Art ont mis en avant les familles de formes architecturales, les caractéristiques illustrées des constructions de la campagne du Bas Quercy. Plus de 130 personnes issues essentiellement des communes concernées sont venues écouter les spécificités de leur patrimoine bâti telles que les logis en terre crue ou en pierre calcaire comme à Lapenche. Le service inventaire du patrimoine a pu remonter dans le temps grâce aux archives conservées dans les mairies notamment mais également grâce aux récits des propriétaires visités dont les connaissances résultent pour la plupart de cette transmission orale traversant les générations. Cette conférence publique a été d'autant plus appréciée que les habitants ont pu appréhender la richesse du patrimoine qui les entoure grâce aux explications architecturales, artistiques et historiques qui leur ont été transmises. Cette rencontre avec les experts du Pays Midi-Quercy a sûrement permis aux habitants de prendre conscience réellement de la valeur leur patrimoine et d'en retirer une certaine fierté. Le savoir faire utilisé pour la construction des maisons en terre crue par exemple ne s'est pas transmis et il ne reste aujourd'hui aucun artisan ou constructeur de cette époque pour témoigner d'où l'importance de conserver l'existant.

Cette soirée fut très enrichissante à tous les points de vue, elle s'est d'ailleurs terminée par un moment convivial offert par les municipalités. Soyez curieux, visionnez prochainement les données de l'inventaire : <http://patrimoines.midipyrenees.fr/fr/connaitre/index.html>

Contact : Service Inventaire du Pays Midi-Quercy 05.63.67.74.95 - [inventaire-pmq@orange.fr](mailto:pmq@orange.fr)

✕ Demande de subvention pour la mission inventaire 2014

La délibération suivante a été adoptée :

Objet : Demandes de subvention pour l'année 3 de la convention triennale avec les Conseils Régional et Général

Monsieur le président rappelle qu'une convention cadre tripartite et trisannuelle (2012-2014) avec le Conseil Général et le Conseil Régional, pour la réalisation de l'inventaire du patrimoine du pays Midi-Quercy, est en cours de mise en œuvre.

En 2014, dans sa troisième année, la mission inventaire se poursuit avec les 4 agents non titulaires (3 chargées d'étude, 1 chef de projet) qui conduiront l'étude du patrimoine sur le territoire. De plus un stagiaire sur 4 mois permettra de développer un nouveau sujet d'étude.

Le comité de pilotage annuel se tiendra le jeudi 16 janvier à 14h30, à Molières. Le bilan des actions et le programme prévisionnel de l'opération seront présentés. Un compte-rendu sera par la suite, adressé aux participants et mis en ligne sur le site Internet du Pays.

Afin de solliciter la réalisation de l'avenant financier annuel 2014 auprès des Conseils Régional et Général, il est proposé le plan de financement prévisionnel suivant :

Dépenses	Montant	Recettes	Montant
Salaires (3,1ETP)	131 000 €	Conseil Général	60 000 €
Frais déplacement + formation	7 500 €		
Matériel Informatique + documentation + Communication	5 500 €	Conseil Régional	60 000 €
Frais de structure (fournitures, fonctionnement)	6 000 €	Syndicat Mixte Pays Midi-Quercy	30 000 €
Total	150 000 €	Total	150 000 €

Après en avoir délibéré, le Comité Syndical :

- **D'APPROUVER** le plan de financement prévisionnel proposé pour l'année 2014
- **DE DEMANDER** les subventions correspondantes auprès du Conseil Régional Midi-Pyrénées et du Conseil Général de Tarn et Garonne
- **D'AUTORISER** le Président à signer tous actes et documents relatifs à cette action

M.ALAUX Jacques a souhaité connaître l'échéancier de réalisation de l'inventaire en MQ qui a commencé depuis près de 10 ans.

Il lui a été rappelé la méthodologie privilégiée en accord avec les 2 partenaires financiers de cette opération (CR MP et CG82) et la couverture progressive des communes du MQ en commençant par celles qui n'avaient pas été concernées par l'inventaire DRAC dans les années 80.

De plus il lui a été proposé de participer au Comité de Pilotage Inventaire MQ qui aura lieu le 16 janvier 2014 à Molières.

✖ Demande de subvention pour le poste de Chef de projet culturel 2014

La délibération suivante a été adoptée :

Objet : Demande de subvention 2014 - poste de Chef de projet Culture

Monsieur le Président rappelle que le SM PMQ a renouvelé en 2011 la convention territoriale de développement culturel avec le CR MP et le CG 82 portant sur la mise en œuvre du Projet culturel du Pays Midi-Quercy pour la période 2011-2013, renouvelable pour 3 ans supplémentaires. Dans ce cadre, un poste de chargé de mission Culture est créé depuis plusieurs années afin d'animer et de coordonner la mise en œuvre du Projet culturel de territoire MQ. Cette mission fait l'objet de financements croisés.

Une demande de subvention annuelle est adressée au Conseil Régional de Midi-Pyrénées (Direction de la culture et de l'audiovisuel). La demande de subvention au Conseil Général de Tarn-et-Garonne est intégrée à l'assistance technique du Pays.

Pour l'année 2014 le plan de financement prévisionnel est :

Dépenses année 2014		Recettes année 2014	
Salaires (1 ETP)	43 000 €	Conseil Régional de M-P (40%)	18 000 €
Frais de déplacement	2 000 €	Conseil Général de T&G (25%)	11 250 €
		Autofinancement (35%)	15 750 €
TOTAL DEPENSES	45 000 €	TOTAL RECETTES	45 000 €

Après en avoir délibéré, le comité syndical :

- **APPROUVE** le plan de financement proposé pour cette action
- **SOLLICITE** des subventions auprès du Conseil Régional Midi-Pyrénées, du Conseil Général de Tarn et Garonne et de l'Europe (FEADER) sur la base du plan de financement présenté
- **AUTORISE** son Président à signer tout document concernant cette action

4- PLANIFICATION SCOT

Le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy a participé (M.BERTELLI et Mlle DANIEL) en 2012-2013, avec 10 autres territoires ruraux en France, à un projet de recherche-développement sur l'élaboration de SCOT en milieu rural. Son objectif était de préciser « L'impact des spécificités des espaces ruraux sur le processus de planification spatiale ». Cette opération est achevée. Deux notes de synthèse ont été produites par l'association ETD et le CERTU, en concertation avec les territoires ruraux mobilisés.

Le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy a participé, le 2 décembre 2013, à la Conférence du Grand Bassin Toulousain organisée par l'AUAT (Agence d'Urbanisme de l'Aire urbaine de Toulouse).

Voir en annexe du document d'appui pages 34 à 35 une note d'information sur ces points en lien avec SCOT.

5- TOURISME DURABLE

× Information sur le Comité de pilotage Tourisme MQ qui a lieu le 10 décembre 2013 à 15h à Nègrepelisse :

Ce Comité de pilotage a porté sur :

- Bilan des actions 2013
- Perspectives et propositions du programme d'actions pour 2014
- Point sur la réflexion sur la structuration de la compétence « Office de tourisme »

Le compte-rendu et présentation de ce CP tourisme du 10/12/2013 sont téléchargeable sur le lien suivant :

<http://www.paysmidiquercy.fr/Tourisme-bilan-et-perspectives-des.html>

M.MASSEGLIA a évoqué le besoin de créer des espaces WI-FI dans les OT-SI qui n'en sont pas encore pourvus.

M.ALAUX a souhaité connaître l'avancement du projet de voie verte le long de la D115 entre Montauban et Laguépie, porté par le CG 82.

M.CAMBON a rappelé les démarches déjà engagées (études de faisabilité foncière et environnementale ; ..) et qu'il y aura 2 tranches de réalisation (Montauban-Montricoux ; Montricoux-Laguépie qui s'appuiera sur les chemins existants).

× Demande de subvention pour le programme Tourisme en Pays Midi-Quercy 2014

Chaque année le SM PMQ est maître d'ouvrage de différentes actions mutualisées à l'échelle du Pays en matière de communication-production touristique, dans le cadre d'un schéma de coordination touristique du PMQ. Ce programme, validé lors du CP Tourisme MQ du 10 décembre 2013, sera inscrit en programmation de la Convention Territoriale du PMQ 2014 afin de bénéficier de cofinancements croisés.

La délibération suivante a été adoptée :

Objet : Demande de subventions pour la mise en œuvre du programme d'actions touristiques durables 2014

Monsieur le Président rappelle que le Syndicat Mixte du Pays Midi-Quercy développe des actions en faveur de la qualification de l'accueil touristique aux objectifs du tourisme durable.

A ce titre il définit chaque année un programme d'actions dans le cadre notamment du réseau

des Offices de Tourisme et en partenariat avec l'Agence de développement touristique 82.

Le plan de financement de l'opération pour l'année 2014 est le suivant :

Dépenses		Recettes	
Information/ accueil et conseil en séjour Actualisation, Impression, Fabrication Guides d'accueil hébergement et activités Guide des manifestations	26 812 €	Europe LEADER (44% de 36 800€+ 40% de 16 000€)	22 592 €
Promotion/ Communicat° sur le Web Création du site internet tourisme culture Animation numérique Traductions GB et Espagnol	31000 €	Conseil Régional Midi- Pyrénées (dont 7 922€ pour les actions hors animation numérique)	14 322 €
		Conseil Général de Tarn et Garonne	7 922 €
Accueil des familles Achat de mobilier d'accueil des enfants pour les Offices de Tourisme Cadeau pour le jeu enfants	2200 €	Autofinancement (25.7%)	15 176 €
TOTAL DEPENSES	60 012 €	TOTAL RECETTES	60 012 €

Le Comité Syndical après en avoir délibéré :

- **APPROUVE** le plan de financement proposé pour l'opération « mise en œuvre du programme d'actions touristiques durables 2014 »
- **SOLLICITE** auprès des financeurs les subventions présentées dans le plan de financement
- **AUTORISE** son Président à signer tout document concernant cette action

6-PLIE MQ

* Information sur le comité de pilotage du PLIE du 13/11/13

Ce Comité de pilotage a permis de présenter les premiers enseignements de l'évaluation externe du PLIE, réalisée par le cabinet CDI depuis quelques semaines.

De plus il a mis en lumière les enjeux à venir pour la reconduction du PLIE pour la période 2014-2020.

Des contacts avancés avec le CG 82 ont été établis pour anticiper ces évolutions et tout faire pour maintenir ce dispositif unanimement reconnu par les bénéficiaires et les partenaires concernés.

Voir en annexe du document d'appui pages 35 bis à 37 le compte rendu du Comité de pilotage.

* Délibération modificative pour l'opération du PLIE « intitulé « Accompagnement socio professionnel sur le Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron » pour l'année 2013.

La délibération suivante est proposée :

Objet : Modification du plan de financement de l'opération PLIE N°44 455, pour l'EREF Site de proximité, intitulé « Accompagnement socio professionnel sur le Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron » pour l'année 2013:

L'EREF Site de proximité est conventionné dans le cadre du Plan Local Insertion Emploi du Pays Midi-Quercy pour l'année 2013, afin de réaliser l'accompagnement individualisé et renforcé des participants du PLIE sur le territoire de la communauté des communes du Quercy Rouergue et Gorges de l'Aveyron.

La convention prévoit l'accompagnement de 67 personnes (bénéficiaires du RSA et Demandeurs d'Emploi de longue durée) en file active et des actions sur le volet intermédiation avec les entreprises. La convention en cours présente le budget prévisionnel suivant pour l'année 2013 :

Postes de dépenses	Montants	Ressources	Montants	Taux
Dépenses directes	59 689.50€	FSE PLIE	34 629.40 €	48.30%
Personnel	57 389.50 €			
Fonctionnement	2 300€	Conseil Général PDI	36 998€	51.65%
Dépenses indirectes	11 937.90€			
Total	71 627.40€		71 627.40€	

L'EREF site de proximité sollicite le Syndicat Mixte afin de prendre en compte une évolution du plan de financement pour l'année 2013.

La convention PDI ne sera pas versée à hauteur initialement escomptée, car l'objectif du nombre d'orientations de BRSA n'a pas été atteint. La structure a réduit ses moyens initialement prévus, mais réalise les objectifs d'accompagnement du PLIE, conformément à la convention signée. Le montant FSE conventionné initialement est maintenu.

Le plan de financement modifié est le suivant pour la période du 1/01/2013 au 31/12/2013:

Postes de dépenses	Montants	Ressources	Montants	Taux
Dépenses directes	54 610 €	FSE PLIE	34 629.40 €	52.8%
Personnel	54 010 €			
Fonctionnement	600€	Conseil Général PDI	30 902.60€	47.16%
Dépenses indirectes	10 922€			
Total	65 532€	Total	65 532€	

Un avenant sera signé, afin de prendre en compte les évolutions de la présente délibération.

Après avoir délibéré, le comité syndical :

- **APPROUVE** cette décision
- **AUTORISE** son Président à signer tout document concernant cette action

7-COMMUNICATION DU PAYS MIDI-QUERCY

- * Bilan des actions de communication institutionnelle menées en 2013 et perspectives 2014.

Note d'information en annexe du document d'appui pages 38 à 40.